



N° MB /AMCIB-2/ SK / 2022

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance de tous les ressortissants ivoiriens résidant en Allemagne, en Pologne et en République Tchèque que conformément aux dispositions de l'article 6 du Code électoral, la Commission Electorale Indépendante (CEI) à travers la Commission Electorale de la Représentation Diplomatique (CERD) de l'Allemagne procédera à l'opération de Révision de la Liste Electorale (RLE), au titre de l'année 2022.

Période de l'opération : du 26 novembre au 10 décembre 2022

Lieux de recensement : Berlin, Cologne et Hambourg

Personnes concernées

- Toute personne figurant déjà sur la liste électorale ;
- les Ivoiriens majeurs âgés de dix-huit (18) ans au 10 décembre 2022 ;
- ainsi que les Ivoiriens non encore inscrits sur la Liste électorale.

Les personnes déjà inscrites sur la liste électorale qui **souhaiteraient changer de lieu de vote** peuvent le faire directement en ligne, sans se déplacer dans les centres de recensement, via l'application « CEI2022 » bientôt disponible sur Apple Store (Apple) ou Google Play (Android).

Pièces requises pour l'enrôlement in situ :

Se munir de l'**UNE** des pièces d'identité ivoirienne suivantes :

- la Carte consulaire en cours de validité ou ;
- la Carte Nationale d'Identité (CNI) en cours de validité ou ;
- le Passeport biométrique en cours de validité.

Pièces requises pour l'enrôlement en ligne :

Carte d'Electeur + Carte Consulaire + Certificat de domicile ou de résidence

J'invite l'ensemble de nos compatriotes à participer massivement à cette opération, dans le calme et la sérénité, en vue de garantir son succès.

Fait à Berlin, le **08. Nov. 2022**



L'Ambassadeur

Philippe MANGOU